

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 18 juillet 2022

Canicule

Annulation des manifestations culturelles, sportives et festives

Lundi 18 et mardi 19 juillet

Suite à la mise en œuvre de l'alerte météo « vigilance rouge canicule » dans le département d'Ille-et-Vilaine, la tenue de toute manifestation publique, revendicative, festive, culturelle, sportive ou commémorative, en extérieur ou dans des établissements non climatisés recevant du public, est interdite du lundi 18 juillet 2022 à 00h00 jusqu'au mardi 19 juillet 2022 à 24h00 par arrêté préfectoral.

Ainsi, l'espace détente de Transat en Ville situé sur la place de l'Hôtel de Ville sera fermé toute la journée lundi 18 et mardi 19 juillet.

Les projections sur le Parlement de Bretagne prévues chaque soir à 23h sont annulées lundi 18 et mardi 19 juillet.

L'ensemble des animations prévues dans le cadre du dispositif Cet été à Rennes (villages sportifs, Berry plage, etc.) sont également annulées lundi 18 et mardi 19.

Pour rappel, la Ville de Rennes a mis en place un dispositif opérationnel pour mieux affronter ces températures exceptionnelles :

- Ouverture en horaires continus des piscines des Gayeulles et de Villejean ;
- Ouverture exceptionnelle la nuit des parcs Oberthür, de La Touche, de Villeneuve et de Maurepas du 13 au 18 juillet ;
- Mise à disposition sur le site de la Ville de Rennes d'une [carte interactive](#) des lieux de fraîcheur ;
- Campagne d'appels téléphoniques des personnes isolées inscrites au registre des personnes vulnérables ;
- Mesures spécifiques de vigilance des personnes âgées dans les EHPAD et accompagnées à leur domicile ;
- Adaptation des activités en centres de loisirs ;
- Adaptation des horaires d'ouverture des plateformes de végétaux et déchèteries de Rennes Métropole lundi 18 juillet.

Rappel des conseils utiles et des bons gestes à adopter pour se protéger en cas de forte chaleur

- Boire régulièrement de l'eau / ne pas boire d'alcool ;
- Se rafraîchir à l'aide d'un éventail ;
- Mouiller son corps ;
- Passer du temps dans un endroit frais ;
- Manger en quantité suffisante ;
- Éviter les efforts physiques ;
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches ;
- Penser au registre canicule pour que les personnes âgées/isolées et les personnes en situation de handicap puissent être contactées par les services de la Ville ;
- Se protéger (casquettes / crème solaire) ;
- S'habiller en conséquence ;
- Si vous êtes témoin d'un malaise ou ressentez un malaise, appeler le 15.

Rappel des bons réflexes pour limiter les risques de départs de feu

Face au risque élevé d'incendie, la Ville de Rennes invite les Rennaises et les Rennais à adopter les bons réflexes pour limiter les risques de départs de feu :

- Organiser les barbecues loin de la végétation, qui peut s'enflammer. Seuls les barbecues dans les espaces prévus à cet effet sont autorisés ;
- Jeter ses mégots dans un cendrier ;
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur à portée de main.

Pratique

- [Communiqué de presse du 13 juillet 2022 rappelant le dispositif opérationnel mis en œuvre par la Ville de Rennes pour faire face aux fortes chaleurs.](#)